



Le Maillon, 19 mai 2009, vol.2 no 4

Témoin de ta passion

Une chronique pour apprendre à mieux connaître vos collègues



Francis Lambert
Agent d'information

Au-delà de nos occupations professionnelles, nous avons tous un intérêt marqué ou une passion pour un sujet en particulier. Cette nouvelle chronique du Maillon, intitulée ***Témoin de ta passion***, vous permettra de connaître les passionnés qui vous entourent au travail.

Initiée par la Direction de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et de la santé publique et appuyée par le Service des communications, cette démarche a pour objectif de faire connaître sous un autre angle que celui du travail des personnes que vous côtoyez quotidiennement dans notre organisation.

Un témoin de ta passion, qui ressemble à s'y méprendre au témoin d'une course à relais, est actuellement en circulation au CLSC du Centre-de-la-Mauricie. Éventuellement, nous souhaitons que des témoins circulent dans d'autres installations du CSSS de l'Énergie. Si vous recevez le fameux témoin, c'est que vous avez été sélectionné par votre collègue qui a décidé de vous présenter à l'ensemble de l'organisation. En possession de ce témoin, vous devrez à votre tour sélectionner un collègue de travail et écrire un court article pour nous présenter sa passion ou son intérêt marqué envers un sujet particulier. À l'intérieur du témoin, vous trouverez un canevas qui vous guidera pour la rédaction de votre article. Si vous souhaitez démarrer un Témoin de ta passion ailleurs dans l'organisation, vous pouvez communiquer avec Francis Lambert, agent d'information au 819 536-7575, poste 4490.

La première chronique ***Témoin de ta passion*** est diffusée à la page 10 de cette édition. David Larochelle y présente la passion pour le hockey de sa collègue Caroline Gélinas, travailleuse sociale au CSSS de l'Énergie depuis deux ans.

Prochaine date de tombée: mardi 26 mai 2009 à 16 h. Envoyez vos textes à l'adresse: lucie_villemure_energie@ssss.gouv.qc.ca

Sommaire

Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie

La journée du résident

Les résidents, un atout dans l'amélioration de l'accessibilité des soins de santé

Par Christian Gervais, agent de gestion, Direction de l'enseignement médical, professionnel et de la recherche

Fier de son partenariat avec la faculté de médecine de l'Université de Montréal, le CSSS de l'Énergie accueille, à bras ouverts, plusieurs résidents dans le cadre de leur formation médicale. Avec plus de 370 mois-stages en médecine annuellement, les résidents s'impliquent activement auprès de la population dans plusieurs disciplines de la médecine familiale et de la médecine spécialisée.



Leur rôle est de contribuer à offrir des soins et services optimaux et personnalisés aux usagers, le tout, en étroite collaboration avec l'équipe médicale et professionnelle de l'organisation. Ils se sont engagés dans un processus d'apprentissage continuel, à participer à la vie de l'organisation, à être rigoureux et à promouvoir la santé et le bien-être des personnes, de la collectivité et de la population.

Le 28 mai prochain, nous célèbrerons la Journée du résident. En cette occasion, nous désirons souligner la précieuse contribution des médecins-résidents à titre de partie intégrante de l'équipe de professionnels de la santé du CSSS de l'Énergie.

Accès à l'égalité en emploi - Rappel

Par Jovette Lévesque, direction des ressources humaines

Tel que mentionné dans Le Maillon du 10 mars dernier, nous avons acheminé à tous les employés du CSSS de l'Énergie, à leur adresse personnelle, le questionnaire d'identification sur l'accès à l'égalité en emploi. Plusieurs de ces questionnaires nous ont été retournés dûment complétés, et nous vous en remercions. Quant à ceux n'ayant pas encore répondu et considérant la date limite de retour fixée au 15 mai dernier, nous sollicitons votre collaboration pour compléter et nous retourner avec célérité ledit questionnaire. Nous vous rappelons que celui-ci est obligatoire en vertu de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi. Merci à tous !

Congés de rétention

Pour les gens qui bénéficient de congés de rétention, veuillez noter que vous devez utiliser vos congés avant votre prochaine date d'anniversaire, à défaut de quoi vos congés seront retirés de votre banque. Cette disposition réfère à la lettre d'entente no 28 (CSN) et à la lettre d'entente no 6 (FIQ).

Éditeur: **CSSS de l'Énergie** - Directrice de l'information: **Lucie Lemire** - Comité de rédaction: **Kristine Chaîné, Christian Gervais, Guy Pilote, Patrick Forget, Réjean Allard, Line Boucher**, **Sylvie Loranger, Suzie Langlois et Natalie Gélinas**- Révision et distribution: **Lucie Villemure**- Montage et design graphique: **Francis Lambert**. L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.



ISSN 1916-4890

Le Maillon est le bulletin d'information du CSSS de l'Énergie. Les personnes qui désirent faire paraître des articles doivent soumettre leurs textes au comité de révision. Pour ce faire, les articles doivent être acheminés à l'adresse courriel suivante: lucie_villemure_energie@ssss.gouv.qc.ca. Le comité de révision se réserve entièrement le droit de refuser la parution d'un article. Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. Les opinions émises dans Le Maillon n'engagent en rien le conseil d'administration ni la direction générale du CSSS de l'Énergie. La reproduction de textes est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Fête nationale 2009

Par Hélène Gingras, Julie Caron et Marc Trépanier du secteur des relations de travail, DRH

Même si la Saint-Jean-Baptiste fait partie des 13 congés fériés prévus à la convention collective, il est primordial de savoir que ce congé est régi par la LOI SUR LA FÊTE NATIONALE. Incidemment, tout manquement aux dispositions de cette loi peut entraîner des amendes importantes.




Principes généraux :

1. Le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, est le jour de la Fête nationale. C'est un jour férié et chômé.

2. Comme le travail n'est pas interrompu au CSSS de l'Énergie, l'organisation doit verser au salarié occupé le 24 juin le salaire correspondant au travail effectué ainsi que l'indemnité prévue à l'article 4 de la loi de la Fête nationale ou lui accorder un congé compensatoire d'une journée.

3. Lorsque le 24 juin tombe un jour non ouvrable pour le salarié, l'organisation doit lui accorder un congé compensatoire d'une durée égale à une journée normale de travail.

4. Le congé doit toujours être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin. Si le salarié est en congé annuel à ce moment, le congé est pris à une date convenue entre l'employeur et le salarié.

5. Il n'est pas nécessaire qu'une personne salariée soit présente au travail le jour ouvrable qui précède ou qui suit le congé pour y avoir droit comme c'est le cas pour les autres congés fériés prévus aux conventions collectives.

<u>Particularités</u>

Temps complet:

Dans le cas où un congé compensatoire est accordé, il faut se référer à l'horaire de travail de la personne salariée pour déterminer la journée ouvrable qui précède et qui suit le 24 juin. Par exemple, si la personne est en congé régulier les 23 et 25 juin, le congé compensatoire ne peut être accordé à ces dates. Il appartient donc à l'employeur de déterminer quand il sera accordé.

Toutefois, si une personne salariée fait une demande écrite à l'effet de reprendre à un autre moment le congé compensatoire, l'organisation peut accéder à celle-ci. Le chef de service peut obtenir à cet effet un formulaire de demande en communiquant avec le service des relations de travail.

Il appartient cependant toujours au CSSS de l'Énergie de déterminer s'il accorde un congé compensatoire ou une indemnité.

Si le congé compensatoire n'est pas accordé, la convention collective stipule que l'organisation doit alors verser à la personne salariée l'équivalent d'une journée de travail à taux double en plus du salaire qu'elle reçoit pour sa journée de travail.

Temps partiel régulier et occasionnel:

Que le CSSS de l'Énergie verse une indemnité ou qu'il accorde un congé compensatoire, la somme versée sera calculée de la même façon que pour la personne salariée à temps partiel qui bénéficie de la prise de congé le 24 juin.



Ah! Ces chers collègues !

Par Mario Boucher, adjoint à la direction générale et directeur à la mobilisation et au développement organisationnel

Eh oui! Le temps est venu de penser à festoyer avec nos nombreux collègues qui ont atteint 25 ou 35 années de service ou qui ont quitté pour une retraite bien méritée, au cours de l'année 2008. Les dernières années ont démontré toute l'importance de cette activité qui vise essentiellement à reconnaître ces années et ces carrières consacrées aux soins et à l'amélioration des conditions de vie des membres de notre collectivité.

Toujours sous la forme d'une fête champêtre, dans le jardin arrière du Centre régional de santé mentale, cette activité se déroulera en juin prochain selon les regroupements suivants :

Mardi 16 juin – 17 h	Jeudi 18 juin – 17 h
Le personnel des installations suivantes est invité : • Centre d'hébergement Joseph-Garceau • Centre d'hébergement Laflèche • Centre d'hébergement Saint-Maurice • Centre régional de santé mentale • Centres d'intégration communautaire • Secteur psychiatrie courte durée de l'hôpital	Le personnel des installations suivantes est invité : • Centre de formation et de services • CLSC du Centre-de-la-Mauricie • Hôpital du Centre-de-la-Mauricie

Flash Info

Prendre note que l'activité de juin reconnaissant les 25, 35 ans de service ainsi que les départs à la retraite aura lieu le mardi 16 juin (au lieu du 17 juin) et le jeudi 18 juin prochain.

Portant d'abord sur la reconnaissance de l'engagement quotidien des personnes fêtées, ce grand rassemblement permet aussi aux collègues de travail de leur témoigner leur appréciation quant à la qualité des liens et des relations développés au fil de toutes ces années. Dépassant largement la stricte dimension professionnelle, vous êtes donc tous invités, membres du CSSS de l'Énergie, à cette unique et grande occasion de dire «merci» à nos collègues pour ce qu'ils ont fait et pour ce qu'ils ont toujours été...Surveillez donc la publicité qui sera affichée à cet effet et souhaitons pouvoir vous rencontrer en grand nombre!

TABLEAU DE BORD - Services techniques et ressources informationnelles



91 037

Kilogrammes de lingerie nettoyée pendant la dernière période

Saviez-vous que...
Une pouponnière a été aménagée au CFS à la suite du déménagement de la clinique de pédiatrie. Cette pouponnière sera gérée par le CPE Le Pipandor et donnera priorité aux employés de notre organisation. Le service devrait normalement entrer en fonction à la fin mai.



SUIVI DES PROJETS DE Construction ET DE RÉNOVATION

Site	Projets en cours à ce jour	Étape de réalisation
CHJG	Aménagement de salons et chambres palliatives unité 1 et 2	Correction des déficiences
CHL	Projet de rénovation majeure pour l'amélioration du milieu de vie	Étude de faisabilité déposée
CHL	Réfection du système central des gaz médicaux	Travaux en cours
HCM	Centre ambulatoire phase 2 (réaménagement de l'existant)	Correction des déficiences
HCM	Centre ambulatoire (déménagement)	Suivi des problématiques
HCM	Imagerie par résonance magnétique (enveloppe extérieure - phase 1)	Travaux en cours
HCM	Imagerie par résonance magnétique (aménagement intérieur - phase 2)	Plans et devis
HCM	Réaménagement de la stérilisation	Plans et devis
HCM	Réaménagement des postes de garde 4e et 5e étage	Concept
HCM	Remplacement de la génératrice d'urgence	Correction des déficiences
HCM	Réfection du réseau électrique (sous-station)	Travaux en cours
HCM	Réfection de la toiture principale	Plans et devis
HCM	Réfection des chambres froides au service alimentaire	Appel d'offres
HCM	Travaux d'aménagement pour la prévention des infections	Plans et devis
HCM	Réfection du système de drainage principal	Plans et devis
HCM	Réaménagement de la gériatrie au 7e étage	Choix des professionnels

Pour toutes questions ou commentaires au sujet du tableau de bord, n'hésitez pas à contacter la direction au 536-7500 poste 5238.

Invitation à tous les membres du Conseil multidisciplinaire

Assemblée générale annuelle le 25 mai

Par l'exécutif du Conseil multidisciplinaire

Membres du Conseil multidisciplinaire de toutes les installations du CSSS de l'Énergie, réservez votre date, car votre présence est requise pour la bonne tenue de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Le lundi 25 mai 2009
À 15 h
À l'auditorium du Centre régional de santé mentale
Local R-25



À l'ordre du jour, entre autres, de l'information et une invitée concernant la création d'un comité de pairs.

Prix de présence.

Sachez que vous êtes libérés par l'employeur pour assister à cette réunion.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Assemblée annuelle du Conseil multidisciplinaire

Avis aux intéressés : quatre postes seront à combler

Laissez-vous tenter ou sollicitez un collègue pour être membre de l'exécutif. C'est un lieu de partage et de réflexion professionnelle, un endroit pour exprimer ses opinions et préoccupations.

Les mises en candidature se feront lors de l'Assemblée générale annuelle, mais vous pouvez aussi soumettre votre candidature par anticipation. Communiquez avec un des membres de l'exécutif pour obtenir un bulletin de mise en candidature.

Sébastien Caron	819 536-7575, poste 4247
Yves Lapointe	819 536-7575, poste 4635
Marie-Paule Grenier	819 539-8371, poste 8643
Chantal St-Pierre	819 539-4282, poste 228
Line Gilbert	819 536-7575, poste 4213
Irène Sobolewski	819 539-8371, poste 8645 ou 819 536-0071, poste 212
Caroline Vincent	819 536-0071, postes 146, 142 ou 163

C'est un appel à tous, mais prenez note qu'actuellement, il n'y a aucune représentativité :
- de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie,
- du Centre d'hébergement Laflèche.

Le RIIRS, vous connaissez ?

Par Nicole Guillemette-Lefebvre, secrétaire du CA Région Mauricie - Centre-du-Québec

Le RIIRS est un organisme regroupant des intervenants retraités des services de santé, sans égard aux champs d'activités et aux fonctions occupées au cours de leur carrière, qu'il s'agisse des infirmières et infirmiers, infirmières et infirmiers auxiliaires, inhalothérapeutes, techniciens en circulation extracorporelle, perfusionnistes ou puéricultrices.



Le RIIRS
• s'occupe de la défense des droits de ses membres;
• offre des services-conseils;
• par le biais d'un assureur, propose des services d'assurance;
• participe aux grands débats publics;
• établit des liens avec des organismes axés sur le mieux-être des retraités;
• publie l'Écho du RIIRS, journal d'information.

Le RIIRS est présent dans chaque région du Québec. Pour vous prévaloir du privilège de transfert de votre assurance vie, il est essentiel que vous deveniez membre du Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé (RIIRS) dans les 60 jours suivant la date de votre prise de retraite.

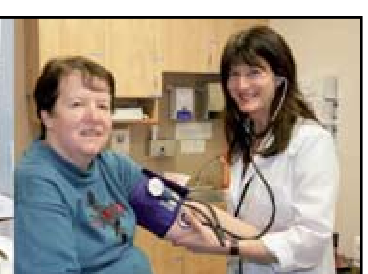
C'est simple et facile de devenir membre du RIIRS. Informez-vous dès aujourd'hui en nous contactant au :
Téléphone: 1 800-639-9519, 1 418-626-0861   Courriel : info@riirs.org   Site Internet : www.riirs.org

---

Ce qu'ils ont dit de nous...

Cette chronique a pour but de vous faire connaître les commentaires positifs qui sont fréquemment formulés par nos usagers.

Saluons l'engagement de ces équipes qui oeuvrent au mieux-être de notre population !

"Aide morale positive, démarche d'aide familiale, bonne humeur des intervenants, compréhension. En ayant l'aide et le support de l'équipe de quartier, nous avons passé ces dures épreuves avec plus de confiance et de facilité. Nous trouvons que le fait d'avoir une équipe de quartier dans notre secteur pour des familles en besoin est nécessaire et très important. C'est un très beau projet qui devrait continuer pour nos jeunes et ainsi nos familles. Le dévouement qu'ont ces intervenants est remarquable. Leur passage parmi nous a été très apprécié et ils seront toujours présents dans nos pensées! Nous leur disons un gros bravo! Merci pour toute cette aide et cette compréhension apportée dans notre famille. On en avait vraiment un grand besoin. Félicitations et encore bravo à vous l'équipe de quartier !"   *- Deux usagers satisfaits*

"Au centre d'hébergement Laflèche, plusieurs usagers comme moi sont contents de la réorganisation de la salle d'attente et de la fenêtre de triage qui nous camoufle lorsque nous sommes en consultation. Nous apprécions que vous ayez à coeur le respect des usagers sachant que vous devez vous conformer à la règle qui est de vous assurer de la surveillance des patients dans la salle d'attente."   *- Plusieurs usagers du Centre d'hébergement Laflèche*



Faits divers et nouvelles brèves

Journée des partenaires Domrémy le 5 juin prochain



La journée des partenaires organisée annuellement par Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec souligne en 2009 ses vingt ans d'existence. Comme pour les années précédentes, la programmation offerte cette année permettra à de nombreux partenaires de pouvoir approfondir leurs connaissances de la problématique et des différents modes d'intervention en dépendance.

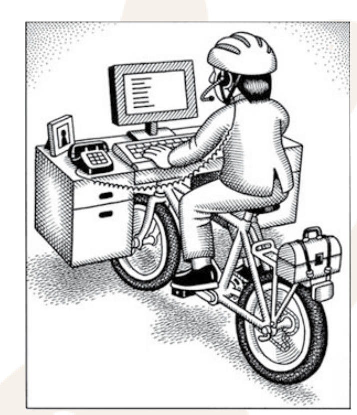
Le thème de l'année 2009 aborde «Les dimensions médicales du traitement des problématiques en dépendance». Une fois de plus, la programmation retenue permettra d'accueillir plusieurs spécialistes qui sauront entretenir les participants sur des dimensions particulières du traitement auprès des personnes dépendantes.

Cette journée aura lieu le 5 juin 2009, à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Web de Domrémy, au www.domremymcq.ca, pour y télécharger le dépliant présentant le contenu de la journée, les objectifs poursuivis par celle-ci ainsi que les modalités vous permettant de vous inscrire.

L'Opération vélo-boulot, le plaisir avant le travail : pour encourager le transport à vélo

Nous nous déplaçons tous les jours : pour le travail, les études, les courses. Le faire à vélo, c'est agréable, sain, économique… tout simplement logique! Vous sentez-vous prêt à passer de la logique à l'action? L'Opération vélo-boulot vous propose une foule de trucs, de conseils et de services pour vous déplacer à vélo.

L'équipe de promotion des saines habitudes de vie de votre CSSS vous invite à utiliser ce mode de transport actif qu'est le vélo et à visiter le www.velo.qc.ca/veloboulot/ pour vous y aider.



Vous y trouverez :
- le Mode d'emploi vélo-boulot 2009 pour des réponses à vos questions;
- les trucs et conseils de la section « La ville à vélo » ;
- les bulletins d'info.

Aller travailler à vélo, c'est un exercice, mais c'est aussi un plaisir si on prend le temps de bien s'y préparer. On commence la journée de façon énergisante, et quand on la termine, on a le temps de décompresser. C'est moins cher, moins stressant, moins polluant que l'auto et en plus, on passe à côté des pannes et de l'achalandage automobile. C'est facile de trouver des raisons de laisser notre vélo à la maison alors que l'idéal, c'est d'y laisser l'auto !

Vous voulez connaître les voies cyclables près de chez vous ou de votre travail? Visitez ce site :
- www.shawiniganavelo.com.

Vous y trouverez les cartes des voies cyclables et une multitude d'autres renseignements sur le potentiel cyclable de Shawinigan et des environs.

Essayez simplement le vélo une fois : pour faire des courses… ou vous rendre au boulot. Mais attention : l'essayer, c'est l'adopter !

Si vous n'avez pas de vélo, ce n'est pas un problème ! Vélos Communautaires Shawinigan est là pour vous… Pour plus de renseignements, surveillez les prochaines parutions du Maillon…

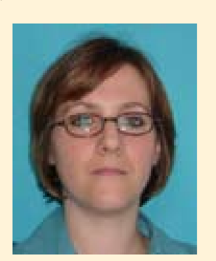




Nos gestionnaires se dévoilent

L'objectif de cette chronique est de vous présenter les personnes ayant récemment accepté de relever un défi de gestion au CSSS de l'Énergie.

En vous présentant la personne, sa photo, son rôle au sein de l'organisation, ses objectifs ainsi qu'une qualité et une citation qui la représente, nous souhaitons ainsi mieux vous faire connaître tous ceux qui oeuvrent de concert avec vous afin de faire évoluer notre organisation vers une meilleure réponse aux besoins de notre population. Bonne lecture !



Annie Demers

Titre d'emploi : Conseillère cadre en système d'information clinique
Direction : Soins infirmiers

Ses tâches : Annie Demers est dans l'organisation depuis mai 1999. Son passage à la gestion s'effectue en décembre 2007. Elle coordonne et participe aux différents aspects relatifs au déploiement, à l'implantation et à l'utilisation des systèmes d'information cliniques et administratifs utilisés par le personnel clinique des divers milieux de soins. Elle voit au bon fonctionnement et à l'évaluation des différents systèmes d'information. De plus, elle veille à la conformité aux normes professionnelles des systèmes en matière de pratique clinique.

Une qualité distinctive : Rigoureuse

Son objectif : Répondre le mieux possible aux besoins et assurer une qualité dans l'utilisation des logiciels.

Sa citation : Pourquoi remettre à plus tard ce que l'on peut faire maintenant.



Luc Gélinas

Titre d'emploi : Chef du secteur production alimentaire
Direction : Services techniques et ressources informationnelles

Ses tâches : Luc Gélinas est dans l'organisation depuis octobre 2008. Il est responsable de la planification, de la coordination et du contrôle des activités relatives à l'approvisionnement alimentaire. De plus, il est responsable de la préparation, de la cuisson, de la distribution des aliments afin d'assurer aux usagers et au personnel un bien-être optimal selon les normes établies.

Une qualité distinctive : Bonne humeur

Son objectif : Voir à ce que tous nos clients (personnel, usagers, résidents) soient satisfaits des services obtenus.

Sa citation : Être un homme, c'est bien. Mais il y a encore mieux : être humain.

Caroline Rivest

Titre d'emploi : Conseillère cadre des soins infirmiers
Direction : Soins infirmiers

Ses tâches : Dans l'organisation depuis juillet 2008, Caroline Rivest contribue au sein de la Direction des soins infirmiers à différents projets tels que le SARDM ou PTI (implantation et suivi). Elle participe également à l'embauche du personnel, à la rédaction de documents d'encadrement, à l'application de la "loi 90" et à plusieurs dossiers.

Une qualité distinctive : Franchise

Son objectif : Contribuer à la qualité des soins au CSSS de l'Énergie.

Sa citation : Timing is everything.



Nos gestionnaires se dévoilent



Samuel Lefebvre

Titre d'emploi : Chef de programme de l'urgence mineure, GMF et UMF
Direction : Santé physique

Ses tâches : Samuel Lefebvre est dans l'organisation depuis novembre 2007. Il a d'abord travaillé comme infirmier à l'urgence majeure du HCM et aux soins intensifs. Il a intégré son poste de gestionnaire en novembre 2008. Son rôle consiste donc aujourd'hui à assurer une saine gestion clinico administrative de l'urgence mineure, des cliniques externes du CHL et de l'UMF, et ce, en partenariat avec les équipes en place. De plus, il accompagne et supervise les services infirmiers en GMF.

Une qualité distinctive : Authentique

Son objectif : Développer et améliorer l'accessibilité aux services de première ligne afin que la clientèle reçoive les meilleurs soins possibles au bon endroit. Il a également à cœur le fait de procurer à ses différentes équipes un climat de travail optimal basé sur le respect mutuel et la collaboration.

Sa citation : Il faut avoir le courage de ses convictions.



Philippe Asselin

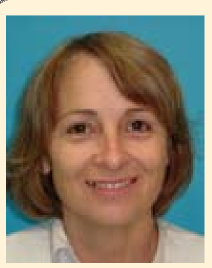
Titre d'emploi : Conseiller en développement organisationnel
Direction : Mobilisation et développement organisationnel

Ses tâches : Dans l'organisation depuis juin 2009, Philippe Asselin assume la responsabilité d'actualiser toutes les activités de développement et de maintien des compétences pour l'ensemble du personnel du CSSS de l'Énergie. Il a également le mandat de supporter les gestionnaires dans la gestion du budget consacré au développement des ressources humaines. Il participe aussi à l'élaboration de matériel pédagogique et supporte les membres de l'équipe de formateurs internes pour la tenue des formations dites récurrentes. Le service de formation assume aussi la gestion de la politique de remboursement des frais de scolarité.

Une qualité distinctive : Générosité

Son objectif : Faire du développement organisationnel un levier stratégique important et améliorer la qualité de services à la population, par le biais du développement des compétences du personnel qui travaille au CSSS de l'Énergie.

Sa citation : Quiconque veut sauver des arbres doit manger du castor.



Danièle Hospital

Titre d'emploi : Chef de la centrale de stérilisation et coordonnatrice d'activités
Direction : Santé physique

Ses tâches : Dans l'organisation depuis 1991, Danièle Hospital planifie, organise, coordonne et contrôle les activités requises à la stérilisation centrale, en fonction des besoins de la clientèle desservie. Elle s'assure que le processus de désinfection et de stérilisation est conforme aux normes établies et répond aux besoins de la clientèle. Elle évalue la qualité du processus de stérilisation et transmet l'information pertinente à cet égard à tous les membres du personnel. Elle s'assure également de la formation continue du personnel en lien avec son mandat.

Une qualité distinctive : Patience

Son objectif : Avoir de meilleures pratiques en stérilisation avec une équipe motivée et solidaire.

Sa citation : L'équipe avant tout.



Témoin de ta passion

Caroline Gélinas et le hockey



David Larochelle
Kinésiologue



Je vous présente Caroline Gélinas qui est travailleuse sociale au secteur petite enfance. Elle travaille au CSSS de l'Énergie depuis environ deux ans.

Sa passion est de jouer au hockey sur glace, au dek hockey, au hockey cosom et même au roller hockey. Elle a même organisé des parties amicales extérieures avec des collègues de travail. Ce n'est pas d'hier que Caroline joue au hockey; dès l'âge de 3 ans, son père lui fabriquait une patinoire pour jouer en famille. Cette activité lui permet de dépenser de l'énergie, socialiser, libérer son agressivité et maintenir sa condition physique.

Elle aime marquer des buts, le plaisir de déjouer l'adversaire, s'échapper et sentir qu'elle maîtrise son art… et elle est très bonne, du moins, c'est ce qu'elle dit! Elle aime bien gagner, c'est une compétitive. Elle peut jouer tous les jours si l'occasion se présente; elle organise même son emploi du temps autour de ses parties.

Elle a d'ailleurs comme projet de participer à un tournoi de hockey en Floride l'automne prochain. Elle serait intégrée à une équipe de Montréal grâce à un contact qui connaît son incroyable potentiel.

Ses plus beaux souvenirs sont les victoires de son équipe, auxquelles elle a contribué par ses magnifiques performances ! ;) Elle a d'ailleurs un excellent souvenir en tête : une saison parfaite, c'est-à-dire aucune défaite de son équipe en 25 parties.

Malgré le fait que le hockey soit en tête de liste, elle pratique d'autres activités physiques comme : tennis, badminton, balle lente, vélo, raquette sans oublier les activités sociales…C'était Caroline, une collègue talentueuse et passionnée autant au travail qu'en dehors !

J'ai choisi le CSSS de l'Énergie

Bienvenue à tous les nouveaux employés !

L'objectif de la chronique « J'ai choisi le CSSS de l'Énergie » est de vous faire connaître le nom et la profession de toutes les nouvelles personnes embauchées par notre organisation au cours des dernières semaines.

Notre qualité d'accueil est reconnue et nous savons que vous accorderez ainsi à ces « petits nouveaux » toute l'attention nécessaire afin qu'ils accomplissent leurs mandats dans les meilleures conditions possibles. Supporter l'accueil des nouveaux employés au sein de l'organisation, c'est agir en cohérence avec notre objectif de devenir un employeur et un milieu professionnel. C'est une mission dont nous sommes tous responsables, individuellement autant que collectivement.

Nul doute que vous saurez leur démontrer par votre respect, votre empathie et votre solidarité qu'ils ont choisi une organisation tournée vers l'être… humain.

- Pierre Lambert - Pauline Leclerc - Véronique Martel

Ces trois personnes sont des préposés en entretien ménager.



Une journée avec...

Michelle Allard, infirmière au Centre parents-enfants



Guy Pilote
Conseiller aux programmes

Je n'avais jamais réalisé à quel point les infirmières du Centre parents-enfants étaient en contact intime avec la vie dans ce qu'elle a de plus intense. Mon entrevue avec Michelle Allard me l'a fait découvrir. Tout y est au Centre parents-enfants: la souffrance et la joie; parfois la maladie, parfois la mort, au moment où on ne voudrait surtout pas les voir apparaître…

À quoi sommes-nous appelées quand on veut devenir infirmière au Centre parents-enfants? Première chose : être à l'aise avec l'intimité et permettre aux femmes de l'être également. Dénudée, souffrante, parfois apeurée ou anxieuse, craignant souvent de ne pas être à la hauteur, les femmes ont besoin d'être accompagnées dans le plus grand respect. Il faut être capable d'établir avec elles cette complicité qui leur donnera le sentiment qu'elles ne sont pas seules dans cette périlleuse traversée.



Michèle Allard, deuxième à partir de la gauche, entourée de collègues du Centre parents-enfants

L'intimité n'est cependant pas la seule dimension à développer sur le plan relationnel. À la douceur doit parfois se joindre le caractère, la détermination. Il n'est pas rare de voir la femme «en travail» perdre momentanément ses moyens. Son énergie s'épuise, son courage est mis à l'épreuve; elle a donc besoin de quelqu'un qui saura lui fournir «à bonne dose» l'adrénaline dont elle a besoin.

C'est le moment pour l'infirmière de la regarder dans les yeux et de prendre une attitude juste assez directive pour l'aider à se rapprocher du but. Sur le plan professionnel, l'infirmière du Centre parents-enfants devra bien sûr être à la fine pointe des connaissances dans son domaine, maîtriser ses techniques, savoir ce qu'elle doit faire et savoir à qui le demander si elle ne le sait pas… Le travail d'équipe est essentiel. Il lui faudra aussi apprendre à être sensible à la situation particulière de chacun, toutes et tous n'ayant pas les mêmes besoins. Chaque famille vit cette expérience à travers sa propre histoire; chaque histoire mérite d'être prise en compte. Enfin, l'infirmière du Centre parents-enfants doit avoir un grand sens de l'observation. Pourquoi ? Parce que bébé ne parle pas ! La satisfaction de ses besoins dépend donc de la sensibilité des autres. L'infirmière doit constamment y prêter ses yeux et son toucher, surtout s'il est malade ou fragilisé par la prématurité.

N'allez pas croire que j'ai tout dit au sujet du travail des infirmières de l'équipe du Centre parents-enfants. Michelle m'a parlé si passionnément de son travail qu'il y aurait matière à écrire plusieurs autres chroniques !

Un « baby boom » au Centre parents-enfant !

2003-2004	2004 -2005	2005 -2006	2006 -2007	2007 -2008	2008 -2009
247	323	335	420	423	481

Au centre parents-enfant le nombre de naissance a presque doublé sur une période de 6 ans seulement !

ÊTRE... humain

Calendrier des événements



Mai 2009

- 25 mai: AGA du conseil multidisciplinaire

Juin 2009

- 5 juin: Journée des partenaires Domrémy
- 16 et 18 juin: Activité reconnaissance des 25, 35 ans et des retraités
- 24 juin: Fête nationale du Québec

Prochaines séances du conseil d'administration

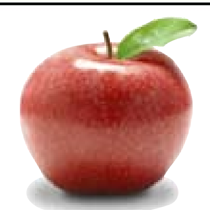
- 19 mai 2009
- 23 juin 2009

Lexique CSSS



AGA: Assemblée générale annuelle
CFS: Centre de formation et de services
CHL: Centre d'hébergement Laflèche
CPE: Centre de la petite enfance
CSSS: Centre de santé et de services sociaux
DST-RI: Direction des services techniques et des ressources informationnelles
CSN: Confédération des syndicats nationaux
FIQ: Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
GMF: Groupe de médécine familiale
HCM: Hôpital du Centre-de-la-Mauricie
PTI: Plan thérapeutique infirmier
RIIRS: Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des services de santé
SARDM: Systèmes automatisés et robotisés de distribution de médicaments

La capsule santé



La « pilule » cause-t-elle un gain de poids ?

Par Huguette Bournival et Aline Aylwin infirmières

Il s'agit d'un mythe très courant à propos des contraceptifs oraux. Toutefois, des études ont démontré qu'il n'y a aucun lien entre la pilule et le gain de poids. Les œstrogènes contenus dans la pilule peuvent causer des ballonnements au début, mais ces symptômes s'atténuent au fil du temps. Bon nombre de femmes commencent à prendre la pilule contraceptive à un jeune âge, période où le corps n'a pas atteint la maturité et où le gain de poids est normal étant donné la période de croissance.
La pilule n'est pas indiquée pour tout le monde, mais pour bon nombre de femmes en santé, elle constitue une méthode de contraception très sécuritaire et efficace.
Saviez-vous qu'aucune raison ne justifie de cesser de prendre la pilule pour reposer son corps ? Le fait de prendre une pause peut accroître le risque de grossesse non-désirée et peut provoquer certains effets indésirables.

Souhaitez-vous...
- éviter une grossesse non désirée ?
- avoir des menstruations régulières, moins abondantes et moins douloureuses ?
- réduire le risque de cancer des ovaires et de l'utérus ?
- avoir une méthode contraceptive sécuritaire et efficace ?

Il est possible d'avoir de l'information sur les différentes méthodes de contraception qui répondraient à vos besoins en consultant:

- le site : www.masexualite.ca,
- les infirmières scolaires des écoles secondaires,
- le médecin,
- les infirmières de la clinique de santé préventive en sexualité au 819-539-8371 poste 8345.

N'oubliez pas, la pilule ne cause pas un gain de poids. Si vous avez des préoccupations sur ce sujet, contactez les ressources.